

Circulaire d'information

INFCIRC/656

Date : 16 septembre 2005

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Communication datée du 5 septembre 2005 reçue de la mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Agence concernant une lettre du gouvernement du Royaume-Uni au Secrétaire général de la Ligue des États arabes

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente du Royaume-Uni une note verbale datée du 5 septembre 2005 à laquelle était jointe une lettre en date du 31 août 2005 adressée par le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth au Secrétaire général de la Ligue des États arabes.
2. Eu égard à la demande exprimée par la mission permanente du Royaume-Uni dans sa note verbale, celle-ci ainsi que la lettre qui l'accompagne sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

Mission du Royaume-Uni
Vienne
Note verbale : 31/05

le 5 septembre 2005

La mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord présente ses compliments au Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de se référer à la lettre en date du 8 août 2005 adressée au Directeur général par M. Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, que le Secrétariat a diffusée sous la cote INFCIRC/654.

La mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord demande au Secrétariat de bien vouloir distribuer à tous les États Membres de l'AIEA la lettre ci-jointe de M. Kim Howells, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth, à M. Moussa.

La mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[cachet de la mission permanente du Royaume-Uni à Vienne]

Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth

London SW1A 2AH
Le Secrétaire d'État

le 31 août 2005

M. Amre Moussa, Secrétaire général
Ligue des États arabes

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie de votre lettre du 8 août adressée au Ministre des affaires étrangères concernant le transfert d'«eau lourde» de la Norvège à Israël en 1958.

Je suis heureux que l'occasion me soit ainsi donnée d'exposer la position du gouvernement britannique au sujet des questions que vous soulevez suite à des informations communiquées par les médias sur la base de dossiers qui peuvent être librement consultés aux archives nationales du Royaume-Uni depuis 1988. Le Royaume-Uni n'a, en réalité, pas pris part à la vente d'eau lourde à Israël, mais il a effectivement négocié avec la Norvège la revente d'eau lourde en surplus, que cette dernière lui avait vendue environ deux ans plus tôt. À cette époque, il n'y avait pas de système international de garanties et la décision de demander l'application de garanties appartenait au gouvernement concerné.

Le gouvernement britannique a depuis toujours pour politique d'encourager le développement de programmes nucléaires pacifiques et nous avons œuvré sans relâche en faveur de la paix au Moyen-Orient. Nous soutenons sans réserve les appels en faveur d'un Moyen-Orient exempt de toute arme de destruction massive et appuyons énergiquement le concept de zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. C'est pour cela que nous avons demandé à tous les pays de la région d'adhérer aux régimes internationaux de non-prolifération, ce qui renforcerait la paix et la sécurité dans cette région et compléterait les efforts faits dans ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

KIM HOWELLS